

## PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

## **INTITULE DE L'OPERATION:**

Rénovation thermique du bâtiment scolaire Jean Piaget (1ère phase)

Le montant des travaux 2021 est estimé à 66 666.67 € HT soit 80 000 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Rénovation thermique du bâtiment (1ère phase)	66 666.67	80 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	66 666.67	80 000.00
Ville de Morlaix	39 866.67	53 200.00
DSIL 2021 – 40.2 % du HT	26 800.00	26 800.00
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	66 666.67	80 000.00



